

L'agence retraite et le service social de Quimper déménagent

À partir du 30 mars, les deux services sont regroupés dans les locaux de la CAF, au 1 avenue du Ti Douard. A noter que l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

L'agence retraite et l'antenne du service social de l'Assurance Maladie de Quimper s'installent au 1 avenue du Ti Douar à Quimper, dans les locaux de la CAF. L'entrée du public se fait avenue Georges-Pompidou. Un parking est disponible sur place.

Fermeture temporaire pour déménagement et réouverture le lundi 30 mars

Pour permettre ce déménagement :

- **L'agence retraite**, actuellement située 2 allée Emile Le Page à Quimper, **fermera ses portes du 19 au 27 mars.**
- **Le service social**, actuellement situé 4 rue Félix Le Dantec à Quimper, **sera quant à lui fermé au public du vendredi 20 au 27 mars.**

Les deux services rouvrent le **lundi 30 mars** à la nouvelle adresse :

Agence retraite et service social de Quimper
1 avenue du Ti Douar
29 000 Quimper

Prendre rendez-vous avec l'agence retraite de Quimper ou le service social de l'Assurance Maladie

L'accueil se fait sur rendez-vous uniquement.

Pour l'agence retraite :

- en ligne [depuis votre espace personnel](#)
- par téléphone au 3960 (service gratuit + prix appel local)

Pour le service social :

- depuis [votre compte ameli](#) en demandant « contacter le service social » au chatbot de l'Assurance Maladie
- par téléphone au 36 46 en disant « service social » (service gratuit + prix appel local)

Contact Presse

Suzana Siloret

communication@carsat-bretagne.fr



07 60 63 85 35



A propos :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne.](#)